

OUVERTURES – III

Pour une critique immanente des institutions

Par **Baptiste De Reymaeker**¹ et **Jérôme de Falloise**²

1. Jean-Luc Lagarce, dans la cinquième partie de son mémoire « Théâtre et Pouvoir en Occident » (1980), celle consacrée à l'époque contemporaine, pose un regard bref mais néanmoins informé sur l'évolution des rapports entre le pouvoir politique dominant, institué en État, et le théâtre.

Les dramaturges qui écrivent après la deuxième guerre mondiale (1939-1945), après Hiroshima et Nagasaki, après la découverte de l'incarnation de l'idéal communiste dans les dictatures russes et chinoises, vivent, selon lui, « une rupture brutale avec les schémas culturels et éthiques » connus en Occident. Ils évoluent dans un vide idéologique. Ils ne racontent plus la fin d'un monde et l'attente, dans l'espoir ou la crainte, d'un nouveau (Tchekhov). Ils ne s'engagent plus dans la réalité, ne militent plus (Brecht). Face au constat de l'échec du projet soviétique, vécu comme seule alternative à la société capitaliste, la création dramatique abandonne ses élans militants. Désormais, les auteurs de théâtre se posent des problèmes philosophiques, « dans une optique universelle et intemporelle ». Ils mettent en scène la condition absurde de l'homme.

L'après-guerre, c'est aussi l'apparition du ministère de la culture et des politiques de décentralisation et de démocratisation. C'est le début en France d'une organisation étatique du théâtre (et plus largement de la culture et des arts).

« L'homme de théâtre est dépendant de la subvention et doit se contenter d'un rôle pédagogique d'animateur [...]. Tout peut être dit, tout peut être joué. Le danger théâtre n'existe pas : il ne semble plus qu'il puisse ébranler les structures d'une société. » Voilà la sentence, sévère, prononcée par l'auteur à l'encontre du théâtre contemporain.

Lagarce conclut sur cette observation : en Occident, depuis l'Antiquité le théâtre n'a jamais pu exister sans le pouvoir. Si jusqu'à l'après-guerre il était en quelque sorte à sa merci, aujourd'hui assisté, il s'installe dans le confort institutionnel. « Le créateur devient fonctionnaire, il sort de la marginalité : disparaissent ses difficultés matérielles mais aussi sa liberté de subvertir les structures sociales et

1. Coordinateur de l'association Culture & Démocratie.

2. Acteur et membre du Nimis Groupe.

politiques. Là comme dans beaucoup d'autres domaines, la contestation est prise en charge par le pouvoir en place : elle y perd sa puissance et sa réalité. [...] Le théâtre participe ou il meurt. Il s'agit dès lors, pour le créateur, de jouer le jeu : savoir doser son discours. [...] Le théâtre entre dans l'institution en essayant d'avoir conscience de ce mouvement ». C'est dans cette conscience que se situe sa seule marge de liberté. Mais pour le dramaturge, cette marge née des possibles écarts entre le discours dramatique institutionnalisé et un discours de subversion ne peut produire que du désenchantement.

Ce texte de Lagarce a été écrit en 1980. Quel regard porterait-il – l'auteur est mort en 1995 – sur les presque quarante ans de création théâtrale écoulés depuis ? Y verrait-il la confirmation des conclusions qu'il tirait dans sa maîtrise ? Peut-être. D'autres auteurs et critiques de la vie culturelle et intellectuelle portent aujourd'hui un regard sur la culture similaire à celui de Lagarce en 1980. Francesco Masci associe la culture à une pratique de l'impuissance ; Alain Brossat partage son grand dégoût culturel. « Quand on entre dans le temps des industries culturelles, de l'étatisation de la culture, [...] [cette dernière] devient une espèce d'étendue liquide qui n'a plus aucun bord : tout est culture. La culture devient alors un moyen de gouvernement parmi d'autres. » (Brossat, interviewé par Article 11)

Si nous observons la biographie de Lagarce nous constatons toutefois qu'après 1980, après qu'il ait tenu ces propos sur ce que peut encore l'art dramatique, il renonce au travail de recherche universitaire pour se consacrer au théâtre et à sa compagnie amateur qu'il entend professionnaliser. « La compagnie de la Roulotte sera progressivement subventionnée par les collectivités locales, régionales et bientôt par le ministère de la Culture. En tant qu'auteur Lagarce recevra l'appui de Théâtre Ouvert, un organisme subventionné basé à Paris qui vise à mieux faire connaître les auteurs de théâtre contemporain. »

Lagarce n'a vraisemblablement pas emprunté le chemin de la désertion des lieux de pouvoir culturel que le constat critique qu'il faisait sur le théâtre semblait inviter à devoir prendre. Retourne-t-il de veste ? Changement de stratégie ?

2. Pour la philosophe Chantal Mouffe « l'exode [des lieux de pouvoir] exclut la possibilité qu'une lutte contre-hégémonique menée au sein des institutions puisse désarticuler les éléments constitutifs de l'hégémonie néolibérale. [On] perçoit toutes les institutions comme des incarnations monolithiques de forces qu'il faut détruire, et rejette toute tentative de les transformer de l'intérieur, ce qui

relève selon lui de l'utopie réformiste [...] cela exclut la possibilité d'une critique immanente des institutions, dont l'objectif serait de les transformer en lieu de contestation de l'ordre hégémonique. » (Mouffe, *Agonistique*).

Elle s'oppose ainsi aux rédacteurs anonymes du Comité invisible pour qui « ce que procure toute institution, c'est une lisibilité arrêtée du réel, une stabilisation ultime des phénomènes ». Cela empêche des lectures singulières de la vie et des choses et la production d'autres intelligibilités du monde. Or, renoncer à faire cela, c'est « démissionner devant la vie ». « Toute institution, écrit le Comité, est, dans sa régularité même, le résultat d'un intense bricolage et, en tant qu'institution, du déni de ce bricolage. Sa prétendue fixité masque un appétit glouton d'absorber, de contrôler, d'institutionnaliser tout ce qui est à sa marge et recèle un peu de vie ». Le comité invisible ne croit pas en ce mouvement dialectique entre force instituante (constituante) et force instituée qui serait la dynamique propre à toute institution lui assurant la souplesse qui lui permet d'être en phase avec le réel. « Il y a une dialectique perverse entre institution et mouvements, qui témoigne de son instinct de survie acharné. [...] Le rituel carnavalesque des mouvements sociaux fonctionne comme une soupape de sécurité, comme un instrument de gestion du social autant que de renouvellement de l'institution. Ils lui apportent la souplesse, la chair fraîche, le sang neuf qui lui font si cruellement défaut. Génération après génération, dans sa grande sagesse, l'État a su coopter ceux qui se révélaient disposés à se laisser acheter, et écraser ceux qui jouaient les irrédutibles. [...] Briser le cercle qui fait de sa contestation l'aliment de ce qui domine, marquer une rupture dans la fatalité qui condamne les révolutions à reproduire ce qu'elles chassent, rompre la cage de fer de la contre-révolution, telle est la vocation de la destitution. » (Comité invisible, *Maintenant*)

3. Le constat d'une contestation désamorcée par le seul fait qu'elle soit autorisée et/ou financée par le pouvoir dominant est à nuancer. Il faut tout d'abord s'interroger sur la réalité d'un pouvoir dominant ou d'une institution unique. S'il y a bien une hégémonie, celle-ci est la résultante de diverses forces et de divers pouvoirs qui s'imposent à d'autres. Forces qui s'incarnent au sein des institutions et s'y opposent, s'y allient, négocient. Ce jeu de forces n'est pas figé (même si, en effet, l'hégémonie actuelle n'a que trop duré).

La contestation fait partie des pouvoirs. L'anthropologue David Graeber nous apprend que dans les sociétés anarchistes – les Piaro,

les Tiv par exemple – le contre-pouvoir est aussi institué, organisé. La nature de cette institution est certes différente – « plutôt que d'être incarné dans des institutions populaires qui se posent contre le pouvoir des seigneurs, des rois ou des ploutocrates, il [le contre-pouvoir] est incarné dans des institutions qui veillent à ce que ce type de personnage ne voient jamais le jour » (Graeber, « Pour une anthropologie anarchiste ») –, mais il y a un jeu d'interdépendance entre pouvoirs et contre-pouvoirs qui semble se retrouver tant dans nos sociétés modernes dites démocratiques que dans les sociétés à tendance égalitaires, ou anarchistes.

Les subsides de l'État dédiés à l'organisation de la contestation, notamment dans le secteur artistique et culturel : le théâtre, l'éducation populaire, etc., ne doivent pas être perçus que comme les instruments de soumission, de contrôle et d'obéissance. Ils font partie de ce jeu entre pouvoirs et contre-pouvoirs.

Il ne s'agit plus de démontrer comment le financement de la contestation par le pouvoir la rend inopérante, de dénoncer la complaisance de la critique dans une forme de vaine impuissance ou de soupçonner une trop grande proximité avec le pouvoir qui expliquerait la récupération des dynamiques contestataires et revendicatives.

Si ces accusations sont à entendre et à prendre en compte, elles sont toutefois émises d'une position trop idéaliste pour être pratiquement tenable. Au nom d'une idée de ce que doit être la résistance et de ce que doit être une société égalitaire – idées qui doivent rester pures et authentiques –, au nom du « refus de parvenir », toute expression (culturelle) de la contestation qui réussirait, même un peu, est soupçonnée, empêchée. Un tel positionnement sert paradoxalement la dépolitisation de la culture car il acte l'impossibilité pour toute contestation d'émerger sans qu'elle soit immédiatement soupçonnée de « collaboration ».

Il faut aujourd'hui comprendre pourquoi la contestation est inefficace, pourquoi le jeu d'interdépendance entre pouvoirs et contre-pouvoirs ne semble aller que dans le sens du pouvoir en place, du statu quo, se transformant en dépendance des contre-pouvoirs vis-à-vis des pouvoirs dominants ; pourquoi « le processus régulateur qui médiatise les contradictions entre pouvoirs et contre-pouvoirs » (Graeber) semble à l'arrêt. Agir ensuite à sa réactivation.

